

Pour participer à l'événement 2025 «Le Gard de Ferme en Ferme» :

- je m'acquitte d'une **participation financière** au prorata du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'édition 2024.
- **je dois être adhérent** à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard ou d'un groupe CIVAM.

1 Participation et adhésion

1.1 Je calcule ma participation à l'événement 2025 au prorata des ventes réalisées en 2024

Cas n°1

Ventes inférieures ou égales à 200 €HT ou pas de vente pendant le week-end 2024

Je verse une participation de 60 €

J'atteste participer à l'événement 2024 des 26 et 27/04/2025

SANS vente de produits, ni de petite restauration à la ferme
ou

Je participe à l'opération 2025 et **mon chiffre d'affaires HT des ventes réalisé au cours de l'édition 2024 est inférieur à 200 €HT**

Cas n°2

Ventes supérieures à 200 €HT pendant le week-end 2024

Je verse une participation au prorata des ventes réalisées au cours du week-end 2024

Je participe à l'opération 2025 (26 et 27/04/25) **AVEC vente** de produits et/ou petite restauration.

Je verse donc une contribution de **50 € + 6 % du chiffre d'affaires HT des ventes réalisées au cours du week-end 2024**

1.2 Je dois être adhérent au CIVAM pour 2025

L'adhésion CIVAM est nécessaire pour participer à «De ferme en ferme®» (charte).

J'opte pour adhérer à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard

J'adhère via le site internet Helloasso

ou

Je justifie d'être déjà adhérent d'un groupe CIVAM pour l'année 2025 (CIVAM Apicole du Gard / CIVAM Racines / CIVAM Humus du Vidourle).

PAIEMENT par virement bancaire

- 1 Enregistrer le compte bancaire de la FD CIVAM 30 si ce n'est pas déjà fait !
Calculer ma participation et procéder au virement bancaire **en mentionnant dans l'objet "DFF 2025"**
- 2 **Adhérer pour 2025** (voir page 2) : **soit** j'adhère à la FD CIVAM du Gard : [cliquez ici](#)
soit je suis adhérent d'un groupe CIVAM (je vérifie de bien être à jour de mon adhésion 2025).

2 Outils de communication

La Fédération Départementale des CIVAM du Gard me fournira plusieurs outils de communication



Je remplis avant le 10 Janvier 2025 le formulaire spécifique

[Lien vers le formulaire spécifique](#)

Adhésion 2025

2 choix possibles

1

ou

2

J'adhère à la **Fédération Départementale des CIVAM du Gard**

J'adhère à un **groupe CIVAM**

Voir page suivante les services proposés

[Lien vers la plate-forme Helloasso pour adhérer et payer en ligne](#)

Je remplis avant le 10 Janvier 2025 le formulaire spécifique



CIVAM Racines Gard Lozère

Accueil éducatif à la ferme

Réseau d'agricultrices, agriculteurs formés à l'accueil éducatif à la ferme.

Association agréée Education Nationale
<https://accueilpedagogiquealaferme.fr/30>

Contact : Julija SMISKAL- 07 68 37 11 11
smiskal@civamgard.fr

CIVAM Humus du Vidourle

Plate forme de compostage

Le CIVAM HUMUS du Vidourle valorise la totalité des déchets verts collectés par la Communauté de communes du Pays de Sommières. Le compost est intégré sur les terres des agriculteurs. Une partie est distribuée aux habitants lors de journées de sensibilisation.

Contact : Aurélie Gibert - gibert@civamgard.fr
07 69 91 39 93



CIVAM Apicole du Gard

Sensibilisation - Animations - Rucher école

Le CIVAM Apicole du Gard mènent des actions de sensibilisation et de formation notamment à travers le rucher école.

Contact : 06 15 35 85 11 civam.api30@gmail.com



Voir page suivante 3 formules d'adhésion

Adhésion Agriculteur

0,2 % du chiffre d'affaires annuel avec un minimum de 70 € et un maximum de 390 €

Exemple pour une exploitation faisant 40 000 € de chiffre d'affaires annuel, l'agriculteur paiera 80 € d'adhésion

Adhésion Porteur de projet

pour les porteurs de projet ou agriculteur en difficultés financières : 40 €

Adhésion Événement uniquement

pour les agricultrices-teurs participant à des événements CIVAM (ex : De Ferme en Ferme) : 15 €

Adhésion Fédération Départementale des CIVAM du Gard

[Lien vers la plate-forme Helloasso pour adhérer et payer en ligne](#)

Rejoignez-nous !

Adhésion
FD CIVAM du Gard



un réseau qui agit depuis plus de
40 ans en faveur de l'**Agriculture Bio** !

Tarif
Agriculteur

0,2 % du chiffre d'affaires annuel
avec un minimum de 70 € et un maximum de 390 €

Exemple pour une exploitation faisant 40 000 € de chiffre d'affaires annuel, l'agriculteur paiera 80 € d'adhésion

Autre
cas

pour les porteurs de projet ou agriculteurs
en difficultés financières : 40 €

Pourquoi
adhérer ?

Soutenir une association locale
qui œuvre pour...

Valoriser une
agriculture bio
et **locale**,
nourricière

Contribuer à
promouvoir
l'agroécologie
dans son territoire

Contribuer à **appuyer** le
développement de
l'agriculture biologique

...et qui fait le lien
entre Agriculture et Société



Par exemple, nous accompagnons des groupements de producteurs réunis autour d'un objectif commun : mutualiser des moyens de transformation, créer des filières locales, organiser le compostage de déchets verts, approvisionner collectivement un magasin en légumes...

Les services proposés

Poser vos questions au Point Info Bio :
réglementation, certification, aide...

Recevoir nos lettres d'informations
généralistes, thématiques (PPAM,
maraîchage), sur les aides destinées
aux agriculteurs...

Etre informé sur les journées techniques
thématiques (**accès gratuit**)

Participer à nos formations (aucun reste
à charge pour les cotisant.es Vivéa)

Bénéficier de réductions pour participer
à des foires ou salons

Etre mis en relation avec d'autres
producteurs.trices, magasins,
distributeurs, transformateurs...

Les adhérents peuvent solliciter l'équipe de la FD CIVAM du Gard
pour les accompagner sur des projets collectifs



216 Chemin de Campagne
30250 SOMMIERES
fd@civamgard.fr
www.civamgard.fr